

**AU PIED DE LA CASCADE**  
**Numéro 36 – JUILLET 2023**



**Bel été à tous !**

# La vie des associations

## - 4 mars 2023 : Concours de belote.

Après 3 ans d'absence, le concours de belote organisé par le Comité des Fêtes a eu lieu cette année.

Pour cette reprise, les participants étaient au rendez-vous : 19 tapis, soit 76 joueurs.

1er lot : 1 cochon gagné par Caroline Garnier et Marion Rateau ainsi que le 1er lot féminin.

2ème lot : 2 jambons gagnés par Alain Meugniot et Sylvain Bertrand.

3ème lot : 2 longes gagnées par Pascal Dru et Delphine Lebourck.

4ème lot : 2 épaules gagnées par Pierre Figus et Bruno Guillemenot.



## - 11 juin 2023 : Randonnée.

La randonnée pédestre et VTT, organisée par l'association du Patrimoine et le Comité des fêtes, a repris après 3 années d'absence. Une centaine de participants était au rendez-vous et a pu admirer nos magnifiques paysages. Tous ont été ravis de l'accueil qui leur a été réservé ainsi que de l'organisation sans faille. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour cette manifestation qui contribue à faire connaître notre petit mais dynamique petit village. Afin de faire le bilan de la rencontre et remercier les bénévoles, un repas a été organisé le 22 juin.



# La vie de la commune

## Mobilisation contre la fermeture de la maternité d'Autun : le « droit de naître en Morvan ».



Notre commune était représentée par Mme Le Maire, Christiane Gadrey, et Hélène Bailly adjointe, lors de cette mobilisation contre la fermeture de la maternité d'Autun. Plusieurs réunions et manifestations ont eu lieu mais n'ont pas eu raison de la décision prise par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Les communes se battent pour leurs écoles mais n'ayant plus de maternité à proximité les jeunes couples ne chercheront plus à venir, et c'est bien triste !



## Les 100 ans de René:

René Marchand est né le 22 février 1923. Pour marquer cet anniversaire, Mme le Maire s'est rendue à son domicile au Gros Louis où René résidait depuis son enfance avec ses parents et sa sœur, dans la ferme familiale. De son mariage avec Solange sont nés deux enfants, Jean-Paul et Daniel, cinq petits-enfants et dix arrière-petits-enfants. Les aides à domicile ont tenu à accompagner René pour son anniversaire car il était un « ancien » très gentil, toujours satisfait des services rendus. Il était la mémoire du Gros Louis.

Une certaine émotion est ressentie à l'heure de l'écriture de ces lignes, empreinte de beaucoup de tristesse, car René est décédé le 24 février 2023.

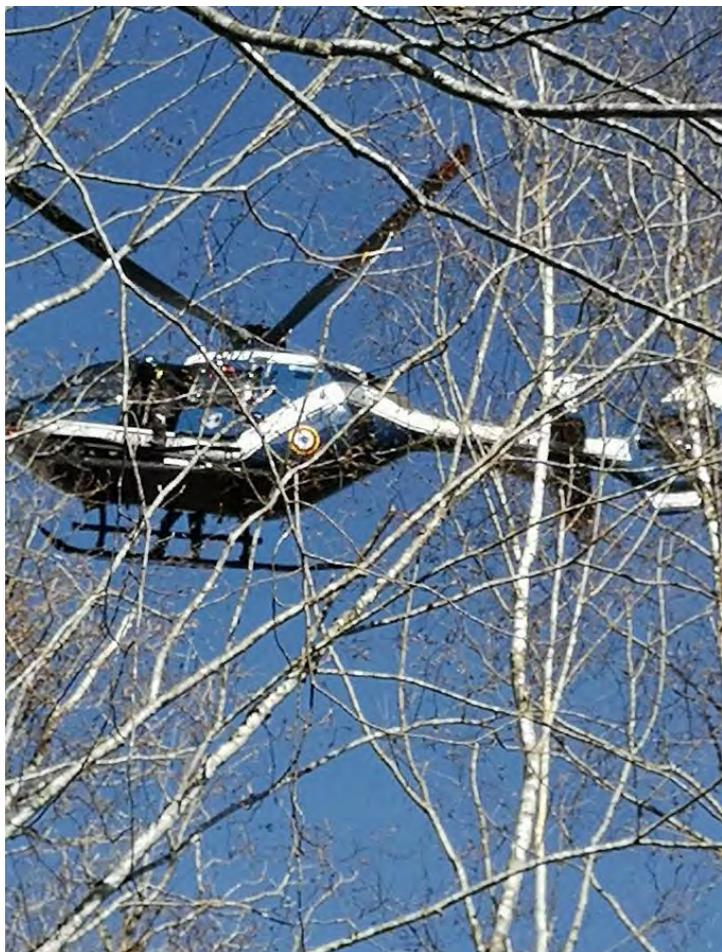


## Commemoration du 8 mai :

Une gerbe a été déposée au monument aux morts et les cloches de l'église ont sonné à 11h en mémoire des combattants du village morts pour la France.



## Manœuvres Gendarmerie – Pompiers 20 mars :



## **Mariage :**

Samedi 3 juin a eu lieu le mariage religieux d'Oliver (petit-fils de Pierre et Suzanne Garnier) et Elizabeth à l'église de Gouloux.



## **Section VTT du collège :**

L'équipe de la section VTT du collège de Montsauche, championne académique, a participé au championnat de France UNSS VTT du 23 au 25 juin à Montagnac (dans l'Hérault). Ces champions en herbe ont terminé 3<sup>ème</sup>. Parmi eux, un Gouloulois Titouan Godest-Desmolins. Félicitations à toute l'équipe.



## Travaux divers :

Coupe des thuyas à Lavault:



Peinture au surpresseur de Fontaine Melon et à l'école :



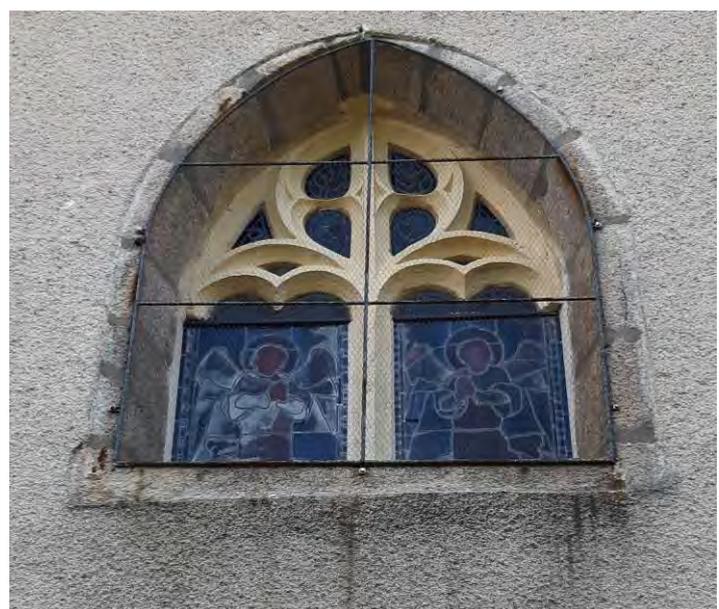
Voirie : parking de la salle des fêtes, routes du cimetière et de Fontaine Blanche



Installation de compteurs de section et de télégestion pour le réseau d'eau potable à Lavault :



Consolidation des vitraux de l'église dont la structure s'effritait par une entreprise spécialisée dans la rénovation des monuments.



# La vie de l'école

## Carnaval :

Qu'ils soient scolarisés à Gouloux ou à Montsauche (pour les plus grands), les enfants ont tous fêté Carnaval dans la joie et la bonne humeur !



## « La chasse aux œufs » :



### Séances d'équitation au centre équestre du Bois du Loup à Saint-Agnan :

Tout au long de l'année, à raison d'une séance par mois, les enfants se sont rendus au centre équestre. Ces séances ont été financées par les mairies du RPI.



### Randonnée au Saut de Gouloux :



En cette fin d'année, les enfants se sont rendus à la cascade du Saut, ont pique-niqué et ont pu tremper leurs pieds.

Ce fut une très belle journée !





### **Fête de fin d'année :**

Lors de ce dernier jour d'école, une petite fête a été organisée par les représentants de parents d'élève. Au programme, jeux et verre de l'amitié (offert par la municipalité) : l'occasion pour Mme Le Maire d'offrir aux enfants un nouveau vélo pour la rentrée.



### **Rentrée 2023 :**

Mme Aurélie Blanc conserve son poste pour l'année prochaine accompagnée de Céline Chaumien.

L'école accueillera, à la rentrée 2023, 12 enfants (1 TPS, 2 PS, 2 MS, 3 GS et 4 CP). Les horaires de la garderie ont été modifiés afin d'apporter une aide supplémentaire aux parents, de 8h le matin et jusqu'à 17h45 le soir.

## **Comptes Administratifs 2022**

### **EAU 2022 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	52 702 €	110 432 €
Investissement	14 741 €	73 519 €

Excédent de fonctionnement : 57 730 €

Excédent d'investissement : 58 778 €

### **COMMUNE 2022 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	209 276 €	348 568 €
Investissement	42 901 €	33 115 €

Excédent de fonctionnement : 139 292 €

Déficit d'investissement : 9 786 €

## **Budget 2023**

### **EAU 2023 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	88 605 €	88 605 €
Investissement	136 169 €	136 169 €

### **COMMUNE 2023 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	313 425 €	313 425 €
Investissement	168 678 €	168 678 €

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité les comptes 2022 et les budgets 2023.  
Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le détail des comptes et des budgets à la mairie.

## TRI ET RAMASSAGE DES POUBELLES.

La gestion des ordures ménagères à la salle des fêtes est devenue impossible du fait de la **conduite complètement irresponsable de certains utilisateurs.**

Les dépôts en tout genre (matelas, bâche, chaussures etc ...) sacs de toutes les couleurs, mélanges dans les bacs (bouteilles) ont fait que le ramassage par les agents est maintenant refusé.



En conséquence, **le conseil municipal a pris la décision d'interdire tout dépôt à la salle des fêtes et de mettre en place une surveillance vidéo.**

**Les containers seront réservés à la seule utilisation des locataires de la salle.**

Le ramassage étant effectué en porte à porte, les habitants permanents et secondaires de la commune sont priés de déposer devant chez eux, les sacs (jaunes – roses ou verts distribués par la mairie et non pas **les sacs noirs du B1**) les lundis ou jeudis matins selon la localisation dans la commune (calendrier à disposition à la mairie)

Pendant la période estivale (Juillet et Août) les sacs jaunes et verts seront ramassés toutes les semaines et les roses toutes les deux semaines.

Cimetière : **Les bacs sont réservés AU CIMETIERE pour les fleurs et plastiques. Tous autres dépôts sont interdits.** Les plantes naturelles, végétaux, mousse, terre sont à remporter pour le compost ou à déposer à la déchetterie.

**EN CAS DE NON RESPECT DE CES CONSIGNES, DES AMENDES SERONT APPLIQUEES, APRES DEPOT DE PLAINTE A LA GENDARMERIE.**

Ce paysage n'est plus possible !!!!



## CALENDRIER DE COLLECTE BOURG DE GOULOUX LE LUNDI

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Toussaint	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S Armistice	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V 14 juillet	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Assomption	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L Noël
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D

## CALENDRIER DE COLLECTE HAMEAUX DE GOULOUX LE JEUDI

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Toussaint	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S Armistice	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V 14 juillet	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Assomption	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L Noël
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D

JAUNE

ROSE

BIODECHETS



# GUIDE DU TRI

## RECYCLING GUIDE / AFVALGIDS

**JAUNE**

**EMBALLAGES / PACKAGING / VERPAKKING**  
**PAPIERS / PAPER / PAPIER**



Emballages plastiques et métalliques, briques, cartonnets et papiers. Vidés mais pas rincés. Ne pas imbriquer.



**BIO**

**BIODÉCHETS / ORGANIC WASTE / BIOAFVAL**



**ROSE**

**DÉCHETS ULTIMES / RESIDUAL WASTE / RESTAFVAL**



Litières des animaux, hygiène, petits objets en plastique  
hygiene products, small plastic objects  
hygiëneproducten, kleine plastic voorwerpen



**VERRE**

**VERRE / GLASS / GLAS**

Couvercles et capsules dans le sac jaune  
Lids and bottle caps in the yellow bag  
Deksels en doppen in de gele zak



Retrouvez les consignes et les calendriers de collecte sur

[www.ccmorvan.fr](http://www.ccmorvan.fr)

Des questions sur le tri ?

✉ [dechets@ccmorvan.fr](mailto:dechets@ccmorvan.fr) ☎ 06.45.55.42.47

## EAU POTABLE.

Il est rappelé qu'un arrêté de la Préfecture a classé la Commune en **alerte** pour l'alimentation en eau potable.

Il est interdit de :

- nettoyer les façades, allées, terrasses,
- arroser les massifs et plantations entre 8h et 20h,
- remplir les piscines,
- laver les véhicules.

**Merci de respecter les consignes.**

Il est recommandé de se munir de cuves afin de récupérer l'eau de pluie.

Il est recommandé de vérifier de temps en temps votre compteur d'eau (il ne doit pas tourner quand vous n'utilisez pas l'eau courante) afin de limiter les fuites au maximum.

## Infos pratiques

Coordonnées de la mairie : *Mairie* : 03 86 78 70 17 / [mairie.gouloux@wanadoo.fr](mailto:mairie.gouloux@wanadoo.fr)

Ouverture : lundi – mercredi – vendredi de 10h à 12h

## Etat civil

### Décès :

- René MARCHAND (100 ans), 24 février 2023, Gros Louis.
- Alain ODENT, 3 mars 2023, Le Breuil.

## Les rendez-vous de l'été

### - Manifestations à venir :

→ Brocante : dimanche 20 août 2023. Renseignements auprès du Comité des fêtes au 06-70-00-08-00. L'association du patrimoine tiendra son stand habituel avec les dons reçus. Vous pouvez déposer vos objets à la mairie.

→ la Fête de la Septembre aura lieu le week-end du 2-3 septembre 2023 avec une messe samedi à 18h30, le dimanche repas et animations diverses.

# Le flottage du bois.

M.Gallois, président des flotteurs de bois de Clamecy, a organisé une manifestation au mois de juin à la cascade du Saut de Gouloux. Cette manifestation a été filmée par Arte et sera diffusée à l'automne.



L'occasion pour nous de voyager dans le temps et de rédiger un petit rappel historique.

Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, Paris commençait à manquer de bois de chauffage. Les forêts du Domaine Royal étant intouchables, les bois avoisinants avaient été progressivement dévastés. On se tourna alors vers les grandes forêts du Morvan qui constituaient, pensait-on, une réserve inépuisable de combustible.

La « **moulée** » ou coupe de bois avait lieu en hiver et le « charroi » s'effectuait dans le cours de l'été. C'est à la foire au bois de Château-Chinon le 1<sup>er</sup> novembre que se vendaient chaque année les bois amenés ou empilés près des ruisseaux. Il est alors identifié par martelage et transporté vers Clamecy ou Vermenton.

L'eau accumulée est brusquement lâchée créant un flot dans lequel les bûches sont précipitées : c'est le flottage à bûches perdues. Les « **poules d'eau** », un métier périlleux, montés sur les bûches et les « cantonniers », à terre, leur ont permis de franchir les obstacles à l'aide de crocs.

Arrivés à Clamecy, les « **triqueurs** » récupèrent les bûches et les trient en fonction de leurs marques avant de les empiler pour constituer des trains de bois.

A une vitesse moyenne de 20km par jour, il fallait environ 11 jours pour arriver aux portes de Paris. Leur retour dans le Morvan se faisait à pied.

Cela durera jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Le temps du chauffage au bois se termine, celui du charbon arrive.

